



Communiqué du Pole International de la Fédération Mines Energie CGT

Une mobilisation exceptionnelle a pris racine en France depuis maintenant près de trois mois. Dans plusieurs grands secteurs et notamment dans l'ensemble des Services Publics, mais aussi dans le commerce, la métallurgie, la chimie, les transports publics et privés, les salariés se mobilisent pour combattre la loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salariés.

Alors que **plus de 70% des français rejettent cette Loi, et que 62% estiment que le mouvement est justifié**, les seules réponses du gouvernement à court d'arguments politiques sont :

- le passage en force avec l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution (pas de débat à l'Assemblée Nationale)
- une tentative de discréditer le mouvement avec un laisser-faire vis à vis des casseurs et la transmission d'ordres insensés aux forces de l'ordre dans l'encadrement des manifestations.

Cette décision ne vient que s'ajouter à un processus antidémocratique enclenché depuis le début avec notamment la non-consultation des organisations syndicales de salariés avant l'écriture de ce texte, alors que le candidat Hollande avait fait du dialogue social un des piliers de son mandat.

Le mépris et l'agressivité qu'exprime le gouvernement contre le mouvement social et les organisations syndicales parties-prenantes est inacceptable ! Interdictions de manifester, levées des piquets de grève, charges et violences des forces de l'ordre : la volonté est bien de faire plier et d'étouffer le mouvement social. Cette perte de sang-froid est le signe d'un gouvernement aux abois !

Le gouvernement a décidé d'employer des méthodes indignes d'une société dite civilisée, moderne et démocratique et rappellent malheureusement les heures les plus sombres de notre histoire...

Notre Syndicalisme incarne l'espoir, l'émancipation et le mieux vivre pour le monde du travail. Il lutte depuis toujours contre toute exploitation, aliénation et mise en concurrence des travailleurs.

Le droit au travail est un droit constitutionnel. Une réforme du travail digne de ce nom doit donc établir un cadre juridique assurant à tous les travailleurs salariés ou indépendants, les conditions d'un travail décent et non mettre en place le dumping social en abaissant les garanties collectives.

La réponse aux besoins des populations et du pays ne passe pas par une mise en pièces du Code du Travail mais au contraire par une protection de haut niveau pour ceux qui travaillent, qui produisent.

Les salariés issus du Service Public de l'Energie et des Mines réunis en Assemblées Générales ont décidé d'amplifier la lutte. Plusieurs initiatives sont en cours aujourd'hui partout en France : blocages de sites de distribution ou de transport d'énergie, 19 centrales nucléaires ont décidé de se mettre en grève et des baisses de charge (baisse de production) sont déjà en cours.

Des milliers de salariés mais aussi des jeunes sont dans la rue ce 26 mai et d'autres journées d'action sont d'ores et déjà prévues.

Nous invitons tous les syndicats progressistes à soutenir les travailleurs français dans leur lutte et notamment le 14 juin lors de la grande manifestation nationale à Paris.

Mail : international@fnme-cgt.fr